

“Ne néglige pas la pratique de la correction fraternelle”

Ne néglige pas la pratique de la correction fraternelle, qui est une manifestation évidente de la vertu surnaturelle de la charité. Il en coûte! Il est tellement plus facile de ne rien faire. C'est plus facile! Mais ce n'est guère surnaturel. -Et de ces omissions, tu devras rendre compte à Dieu. (Forge, 146)

9 juillet

(...) C'est pourquoi, lorsque nous remarquons dans notre vie personnelle ou dans celle des autres *quelque chose qui ne va pas*, quelque chose qui requiert le secours spirituel et humain que nous, les enfants de Dieu, nous pouvons et devons apporter, une manifestation claire de prudence consistera à appliquer le remède opportun, pleinement, avec charité et avec fermeté, avec sincérité. Il n'y a pas de place pour les inhibitions. Il est faux de penser que les problèmes se résolvent à force d'omissions ou de retards.

La prudence veut que, chaque fois que la situation l'exigera, on ait recours au médicament, entièrement et sans palliatif, après avoir mis la plaie à nu. Dès que vous remarquez les moindres symptômes du mal, soyez simples, francs, aussi bien si vous devez soigner que si vous devez vous-mêmes être secourus. Dans ces

cas-là, celui qui est en mesure de guérir au nom de Dieu doit pouvoir presser la plaie, de loin, puis de plus en plus près, jusqu'à ce que tout le pus en sorte, afin que le foyer d'infection finisse par être parfaitement propre. Nous devons agir de la sorte, en premier lieu envers nous-mêmes, et aussi envers ceux que nous avons l'obligation d'aider, pour des raisons de justice ou de charité: je prie particulièrement pour les pères et les mères de famille et pour ceux qui se vouent à des tâches de formation et d'enseignement. (Amis de Dieu, 157)
